



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA COHESION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE AQUITAINE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,
Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,
Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,
Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,
Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des
directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,
Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des
services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre
et Miquelon,
Vu l'arrêté du 24/02/2003 portant création de la spécialité Activités physiques pour tous du
BPJEPS,
Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **14/11/2014**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport,
spécialité Activités physiques pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance
BP033140660	Monsieur BAILLEUL Nathan	16/11/1977 BETHUNE (62)
BP033140661	Madame CHOPO Clémence	02/08/1990 BORDEAUX (33)
BP033140662	Madame COURREGES MARION	27/06/1992 BORDEAUX (33)
BP033140663	Monsieur DEGUIN Maxime	22/04/1993 TALENCE (33)
BP033140664	Monsieur DUMORA Gabriel	28/05/1979 TOULOUSE (31)
BP033140665	Madame FOURREAU Noëlla	20/07/1992 NANTES (44)
BP033140666	Monsieur GAY Fabien	21/12/1988 AGEN (47)
BP033140667	Madame LEGRAND Jennifer	17/08/1985 DAX (40)
BP033140668	Monsieur PEYROT Vincent	13/12/1977 COLOMBES (92)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES

Le 14/11/2014

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA COHESION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE AQUITAINE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 24/02/2003 portant création de la spécialité Activités physiques pour tous du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 14/11/2014,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Activités physiques pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance
BP033140650	Monsieur BERENGER François, Paul 26/07/1977 TOULON (83)
BP033140651	Madame DE BETONO Bélanda 13/03/1984 SAINT JEAN DE LUZ (64)
BP033140652	Monsieur DELSOL Jean 21/04/1991 TALENCE (33)
BP033140653	Monsieur LOBRE Kévin 31/07/1991 CENON (33)
BP033140654	Monsieur M'ROIVILI Ibrahim Saïd 25/04/1977 DZAOUZDI (976)
BP033140655	Madame PAILLÉ PAILLÉ-LAMBERT Catherine 21/08/1967 ROCHEFORT (17)
BP033140656	Monsieur PUKOWIETZ Jean-Marie 19/03/1973 LORMONT (33)
BP033140657	Monsieur RIFFAUD Rémy 16/04/1992 LA ROCHELLE (17)
BP033140658	Monsieur SOMBODEY Yvon 13/01/1980 BANGUI (CENTRAFRICAINE)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES
Le 14/11/2014



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE D'AQUITAINE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 24/02/2003 portant création de la spécialité Activités physiques pour tous du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 14/11/2014,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Activités physiques pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance
BP033140627	Monsieur CARDOUAT Vianey	14/11/1987 LANGON (33)
BP033140628	Monsieur DEMUTH Arnaud	03/07/1984 MULHOUSE (68)
BP033140629	Monsieur ECHEVERRIA François	10/02/1986 BAYONNE (64)
BP033140630	Madame GRUNENBERGER Julie	26/04/1982 SAINT-SAULVE (59)
BP033140631	Monsieur JOURDAIN Charli	21/10/1987 BAYONNE (64)
BP033140632	Monsieur ROCH David	13/04/1974 TOULOUSE (31)
BP033140633	Monsieur SKVOR Raphaël	05/09/1987 BIARRITZ (64)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Directeur Régional
de la Jeunesse et des Sports

Fait à BRUGES,

Le 14/11/2014

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE D'AQUITAINE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 24/02/2003 portant création de la spécialité Activités physiques pour tous du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 14/11/2014,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Activités physiques pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance
BP033140634	Monsieur BARBIER Nicolas 19/10/1994 BORDEAUX (33)
BP033140635	Monsieur BAUDIN Alex 14/04/1994 LANGON (33)
BP033140636	Monsieur CLAVEAU Quentin 21/11/1990 LA TESTE DE BUCH (33)
BP033140637	Monsieur DERHAMOUNE Ahmed 23/12/1980 BORDEAUX (33)
BP033140638	Monsieur FERAL Loïc 29/10/1987 BAYEUX (14)
BP033140639	Monsieur FERNANDES Paulo 18/04/1983 BORDEAUX (33)
BP033140640	Madame FOURNIER Kelly 31/01/1992 BOULOGNE SUR MER (62)
BP033140641	Monsieur JUDE Julien 16/12/1988 LIBOURNE (33)
BP033140642	Monsieur LAMASOUNOUE Franck 22/11/1970 BORDEAUX (33)

BP033140643 Madame LOE Ludivine
15/01/1995 LA TESTE DE BUCH (33)

BP033140644 Madame MARCHEGUAY Noémie
09/07/1994 ARES (33)

BP033140645 Monsieur MENASRI Nabil
07/01/1976 BORDEAUX (33)

BP033140646 Monsieur RECCHIA Julien
16/10/1993 LA REOLE (33)

BP033140647 Madame SCABELLO Laurie
20/06/1987 DAX (40)

BP033140648 Monsieur SOULARD Julien
20/08/1993 MAISONS-LAFFITTE (78)

BP033140649 Monsieur VILLENEUVE Franck
01/02/1972 TALENCE (33)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES
Pour le Directeur Régional
de la Jeunesse, des Sports
et de la Cohésion sociale,
L'inspecteur,

Nicolas MARTY

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA COHESION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE AQUITAINE

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 24/02/2003 portant création de la spécialité Activités physiques pour tous du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 15/12/2014,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Activités physiques pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance
BP033140739	Monsieur CENA Ruben 31/03/1992 ANGERS (49)
BP033140740	Monsieur LARDJA Samir 20/02/1987 PERIGUEUX (24)
BP033140741	Monsieur ROUCHY Thierry 16/01/1971 PÉRIGUEUX (24)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES
le 15/12/2014
Pour le Directeur Régional
de la Jeunesse, des Sports
et de la Cohésion Sociale,
L'inspecteur,


Nicolas MARTY

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA COHESION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE AQUITAINE

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 24/02/2003 portant création de la spécialité Activités physiques pour tous du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 15/12/2014,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Activités physiques pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance
BP 033 14 0729	Madame LABAT Hélène Nathalie Michelle 04/03/1983 LE HAVRE (76)
BP 033 14 0730	Madame WOJCIECHOWSKI Jasmine 13/09/1979 BANIOS (65)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Directeur Régional
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale
Fait à BRUGES
Le 15/12/2014



Nicolas MARTY

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE D'AQUITAINE
**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,
Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,
Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,
Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,
Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,
Vu l'arrêté du 24/02/2003 portant création de la spécialité Activités physiques pour tous du BPJEPS,
Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **14/11/2014**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Activités physiques pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance
BP033140659	Monsieur DRANSIN Guillaume 03/01/1982 BORDEAUX (33)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES
Le 14/11/2014

